

**Fiche de poste de travail: Laborant(e) médicale**

Fiche N°

/

/ rev.

Utilisateur:  
 Nom:  
 Adresse:  
 N° de téléphone:  
 Service: Externe PPT.

Description de la fonction  
 Description des tâches, responsabilités, missions, objectifs de travail, etc.  
 Pour poste intérimaire ou équipe de soins, responsable de l'exécution correcte et indépendante des analyses ou examens de laboratoire demandés. Participer dans les activités des étudiants, stagiaires ou des internes médico-chirurgicales dans le cadre de sa formation professionnelle. A l'exception de la santé publique en coursant des données pour la prévention et la protection de la santé, l'établissement du diagnostic différentiel, la surveillance de la maladie et la recherche épidémiologique.

Régime de contamination: TBC, Hépatite A, B et C  
 Exposition aux radionucléides dans les laboratoires isotopes

Mesure de prévention  
 Utilisation de dispositifs pour les mains, gants, masque respiratoire, lunettes de protection et tablier de protection des risques. En cas de pipette, de compote ou de protection accidentelle avec contact de sang du patient, faire faire une prise de sang via le service des urgences de votre hôpital et faire un suivi après 6 mois par le service de médecine du travail.

Travailleur Intérimaire:  
 Nom, Prénom, Nom:  
 N° de carte professionnelle:  
 Qualification: Service Externe PPT, Mensura

Surveillance de santé obligatoire  
 Code de l'hygiène  
 Risque et catégorie  
 Surveillance de santé

|   |                   |  |  |  |
|---|-------------------|--|--|--|
| Activité à risque de contamination              | Code de l'hygiène | Risque et catégorie                          | Surveillance de santé                                    | Périodicité                            |
| P- exposition chimique ou radiologique physique | 41                | radiations ionisantes                        | surveillance de santé + hématocrite complet + plaquettes | annuel                                 |
| biologie  | 5.2.10.04         | hépatite A                                   | vaccination  | après vaccination, à vie               |
|   | 5.2.09.1          | hépatite B                                   | avant vaccination: définition titre anti-HBs S-IgE       | titre unique > 10 IU/ml immunité à vie |
|   |                   | hépatite C                                   | avant vaccination: définition titre anti-HBs S-IgE       | annuel                                 |
|   | 5.2.08.08         | biens  | surveillance de santé + ponction à mi-épave              | annuel                                 |
|   | 5.1.03.3          | laboratoire                                  | surveillance de santé + ponction à mi-épave              | annuel                                 |
|   | 5.1.08.2          | cytomegalovirus                              | avant vaccination: définition titre anti-HBs S-IgE       | annuel                                 |
|   | 5.2.10.01         | autres agents des maladies d'origine animale | avant vaccination: définition titre anti-HBs S-IgE       | annuel                                 |

Chimique  
 agent chimique qui provoque occasionnellement un surpoids: agent chimique qui provoque occasionnellement des affections cutanées

agent chimique qui provoque occasionnellement des affections cutanées  
 agent chimique qui provoque occasionnellement des affections cutanées  
 agent chimique qui provoque occasionnellement des affections cutanées

Le change ergonomique, travail répétitif et monotone. Charge physique ou mentale  
 P- charge psychosociale, travail répétitif et monotone. Charge physique ou mentale

Protection de la maternité  
 Mesures préconisées  
 Hépatite A, B et C  
 Escalier et pas d'escalier

Autres agents infectieux: HIV, cytomegalovirus, toxoplasme, parvovirus  
 Contact avec cytostatiques, exposition aux radiations ionisantes et gaz anesthésiques  
 Exposition aux radiations ionisantes  
 Changement psychosocial  
 Alléger la charge de travail

|  |  |
|--|--|
| Travailleur Intérimaire:<br>Nom, Prénom, Nom:<br>N° de carte professionnelle:<br>Qualification: Service Externe PPT, Mensura | Controller le médecin du travail en cas de problème. La travailleuse est en droit de refuser le travail de nuit pendant les 8 semaines suivantes de la grossesse |
| Travailleur<br>Date, Nom et Prénom<br>Signature  |  |

Légende : examen et ou vaccination d'application